



Méthode de Préoccupation Partagée

Chers parents,

Depuis plus de quatre ans, notre groupe scolaire s'est emparé de la question de la bientraitance éducative, impulsée par la Direction Diocésaine des Hauts de Seine, et c'est pour nous l'occasion de vous redire son importance dans notre projet d'établissement. Afin que chaque enfant, chaque jeune qui nous est confié vive sa scolarité sereinement et trouve sur son chemin des adultes qui l'accompagnent dans une relation de confiance, nous sommes dans une dynamique spécifique de lutte contre toute maltraitance, et notamment de prévention des phénomènes d'intimidation et de harcèlement entre élèves. Ainsi tous les membres de nos équipes ont été sensibilisés depuis l'année 2023/2024 à **La Méthode de Préoccupation Partagée** par Jean Pierre Bellon, référent en la matière.

La **méthode de la « préoccupation partagée » dite MPP** développée par Anatol Pikas a fait ses preuves dans plusieurs établissements de l'enseignement catholique. Pour mettre fin durablement aux situations d'intimidation auxquelles pourraient être confrontés certains élèves, elle propose une voie inédite de résolution des conflits, fondée sur l'attention à l'autre et l'empathie, et rejoint en cela les principes qui sont au cœur du projet de l'Enseignement Catholique.

Une **équipe de référents « climat scolaire »** a été formée dans notre Groupe scolaire. Elles sont à même d'intervenir et de traiter rapidement les situations d'intimidation, d'isolement, de mal être d'un camarade ou de harcèlement scolaire, dès qu'elles seront portées à la connaissance du Chef d'établissement.

Ainsi, lorsqu'un ou des élèves se plaignent d'être importunés régulièrement, des membres de cette équipe s'entretiennent avec des élèves proches de la situation (témoins et intimidateurs) et l'élève concerné dans une **démarche altruiste, bienveillante et non blâmante**. Ces entretiens, individuels, brefs et peu nombreux sont confidentiels et se poursuivent jusqu'à la résolution de la situation. Ils ne débouchent pas sur une sanction car ils visent, par l'acte éducatif, la prise de conscience et de responsabilité. Dans certains cas, et si cela s'avère nécessaire, d'autres mesures peuvent être prises.

Dans le cadre de l'utilisation de cette méthode, votre enfant sera peut être amené à participer à l'un de ces entretiens mené par les référents de la cellule de notre établissement. Pour des questions d'efficacité et de réactivité, ils ne sont annoncés ni aux élèves ni à vous-mêmes. L'objectif est en effet de réagir rapidement pour faire cesser une dynamique de groupe négative.

Soyez assurés, chers parents, de notre entier dévouement, au service de vos enfants.

Mme Géraldine RAYNAL
Chef d'établissement de l'École



M. Jean-Marc BONNIER
Chef d'établissement du Collège

